GRANDE PETITION

PRÉSENTÉE CE MATIN,

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE,

Par quarante mille Citoyens de Paris, rassemblés au Champ de Mars; et signée sur l'Autel de la Patrie.

AVEC LA RÉPONSE

De M. Charles Lameth, Président.

MESSIEURS,

LE roi est parjure; il nous a tous exposés aux horreurs de la guerre civile; il a abandonné son poste; vous parlez, dit-on, de le

remettre sur le trône. A cette nouvelle, le patriotisme s'indigne, et quarante mille citoyens, rassemblés au champ de mars, nous ont député vers vous, pour arrêter s'il est possible, l'effet du projet coupable de vos comités.

Ils sont bien perfides, ceux qui osent vous donner de semblables conseils ! Nous, la Nation, venons dire à nos représentans qu'il ne nous plait pas, que Louis XVI soit quelque chose dans l'ordre politique. Nous venons vous dire que nous voulons qu'il soit jugé, et que malheur à celui qui contrariera notre volonté, car encore une fois, nous sommes les plus forts.

Nous venons vous rappeler cette grande vérité; que nos délégués ne peuvent rien que par et pour nous.

Nous venons enfin vous sommer de respecter la volonté de vos commettans, et vous déclarer qu'ils ne respecteront la vôtre que quand elle sera la leur.

En conséquence, nous invitons l'assemblée



nationale à suspendre sa délibération sur le sort du roi, jusqu'à ce que les 83 départemens de la France aient été consultés, et vous aient fait entendre leur vœu.

Si par impossible, notre pétition ne produisoit aucun effet auprès de vous, nous déclarons que, rangeant tous les députés sur la même ligne que les comités, qui vous ont proposé de rendre le pouvoir au roi : nous ne vous reconnoîtrons tous que comme des traîtres à la patrie.

Réponse de M. le Président.

Citoyens, plus égarés que coupables ; l'assemblée a entendu votre pétition jusqu'au bout ; elle vous invite à écouter sa réponse sans interruption.

Vos commettans sont réunis au nombre de 40 mille, et c'est en leur nom que vous venez de porter la parole au milieu de nous ; c'est leur vœu que vous appelez leur volonté, ou

plutôt c'est la volonté de quelques individus qui vous trompent, que vous venez de nous transmettre.

Voici notre réponse :

L'assemblée nationale, chargée de stipuler les intérêts de vingt-cinq millions de François, ne comptera certainement pour rien l'opinion d'une poignée d'hommes, ameutés, attroupés dans la capitale.

Ce n'est pas Paris seul qu'elle doit servir, c'est la France entière. Et vous n'êtes pas les délégués de la France.

La France veut être libre, elle veut aussi être heureuse : les nations ne sont heureuses que par la paix.

On a bien égaré votre religion, lorsqu'on a voulu vous persuader que ces hommes, qui ont consummé trois années de leur vie à oublier leurs propres intérêts, pour s'occuper sans relâche des vôtres, sont à la veille de les trahir ; et de joindre, au sacrifice qu'ils ont fait de leur bonheur, de leur fortune, de leurs

jouissances les plus douces, le sacrifice impossible de leur gloire et de leur honneur ; car ils ne compteront pour rien celui de leur existence.

Non, chers citoyens; vos représentans seront dignes de vous; des menaces ardentes et tumultueuses ne leur en imposeront pas : ils mourront s'il le faut, par les mains de ceux qu'ils ont porté constamment dans leur sein ; mais ils mourront irréprochables.

Nous avons tous juré, vous et nous, de maintenir la constitution. Violez votre serment si vous voulez, nous ne violerons pas le nôtre.

Chers concitoyens, l'assemblée nationale me charge d'éclairer votre zèle, votre patriotisme.

Réfléchissez bien à vos démarches; encore une insurrection; et tous, nous abandonnons notre poste; nous retournons dans les départemens ; là nous dirons à nos commettans avec amertume, mais avec vérité :

» La ville de Paris est l'ennemie de la France

» entière ; là l'intrigue veille toujours, et
» quelques hommes règnent ».

» Ces quelques hommes commandent au
» peuple, les insurrections et le carnage.
» Et tous les Parisiens, électrisés par de
» faux calculs, des imputations plus fausses
» encore, veulent en imposer à 25 millions
» d'hommes. — L'inviolabilité de vos délé-
» gués n'a pas été respectée ».

» Départemens, abandonnez Paris à lui-
» même ; soyez une nation ; vous pouvez
» l'être sans Paris ; ayez des représentans,
» et veillez sur la sûreté de leurs travaux ».

» Paris, sans numéraire, sans assignats,
» sans loix, sera république s'il veut l'être ;
» il livrera à ces quelques factieux qui le
» gouvernent, le timon de ses affaires pu-
» bliques. Hélas ! bientôt il les connoîtra,
» les maudira ; mais ce sera trop tard. —
» La France sera libre, et ne s'associera pas
» son ancienne capitale, pour courir encore
» de nouveaux dangers ».

Encore un mot, citoyens. — Nous som-

mes vos amis, mais notre amitié n'est point irréfléchie : nous voulons votre bien ; mais nous voulons celui des 83 départemens.

Nous prononcerons sur le sort du roi ; non pas ce que vous voulez, mais ce que notre conscience et votre intérêt nous dictent. — Retirez-vous en paix ; n'oubliez pas que nous veillons pour vous. — Repoussez les suggestions perfides, et rappellez-vous vos sermens.

L'assemblée ne peut vous inviter à sa séance, que lorsque vous aurez *cessé d'être rebelles à la loi.*

De l'imprimerie de la rue Saint-Honoré, hôtel d'Auvergne, n°. 100.